

## **Projet d'implantation du service de l'enregistrement dans la cité administrative d'Avignon.**

### **Fiche descriptive**

#### **Besoins**

- bureaux pour une dizaine de personnes, dont un cadre A.
- deux types d'accueil : un accueil debout pour un enregistrement rapide de documents, un accueil assis pour les formalités plus longues.
- accès du public directement depuis l'extérieur de la cité administrative.
- l'espace d'accueil ne doit pas être isolé et doit bénéficier d'équipements de vidéosurveillance et d'alarme.
- le projet doit intégrer la situation de l'agent qui assure actuellement l'accueil du SIE et la délivrance des timbres et qui se trouvera isolé lorsque les agents assurant l'enregistrement rejoindront le SPFE

#### **Projet proposé**

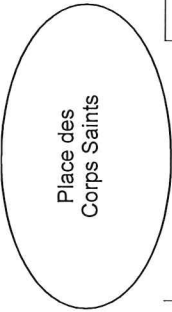
- installation du service de l'enregistrement au rez-de-chaussée du bâtiment 1, dans les locaux du service courrier et les bureaux vides situés en face de l'accueil téléphonique.
- création d'un espace d'accueil dans l'angle du bâtiment 1, avec ouverture d'un nouvel accès depuis l'avenue du 7ème Génie
- accès PMR : il n'est pas prévu de rampe, les personnes à mobilité réduite pouvant être reçues à l'accueil du SIP, très proche et déjà aménagé
- les agents d'accueil ne seront pas isolés :
  - \* plusieurs services dans le même espace d'accueil : SIE – enregistrement
  - \* proximité immédiate du SPFE, accueil du SIP très proche
- sauvegarde des valeurs possible en sous-sol
- des surfaces importantes pourraient être mobilisées si un agrandissement de l'espace d'accueil s'avérait nécessaire
- le positionnement de cet accueil « professionnels / enregistrement » entre l'accueil des particuliers et l'accueil des amendes, le long de l'avenue du 7ème Génie, renforce la « lisibilité DDFiP » pour le public.
- de nouveaux espaces adaptés sont aménagés pour
  - \* le service courrier
  - \* l'espace de tri du courrier du SIP

## **SPFE**

- 5 bureaux, identifiés 1045 a-b-c et 1047 a-b sur le plan joint
  - 192 m<sup>2</sup> de SUN soit, pour 10 agents, 19,4 m<sup>2</sup> / agent (cible : 12 m<sup>2</sup> / agent)
  - l'accueil sera aménagé dans le bureau 1048, situé à l'angle du bâtiment
    - \* entrée du public par un nouvel accès à créer depuis l'avenue du 7ème Génie en transformant une fenêtre (très basse) en porte
    - \* 4 points d'accueil :
      - 2 accueils assis dans des boxes fermés
      - 2 accueils debout sur une banque
- permettant d'assurer :
- accueil enregistrement
  - accueil des professionnels, y compris les notaires
  - délivrance des timbres

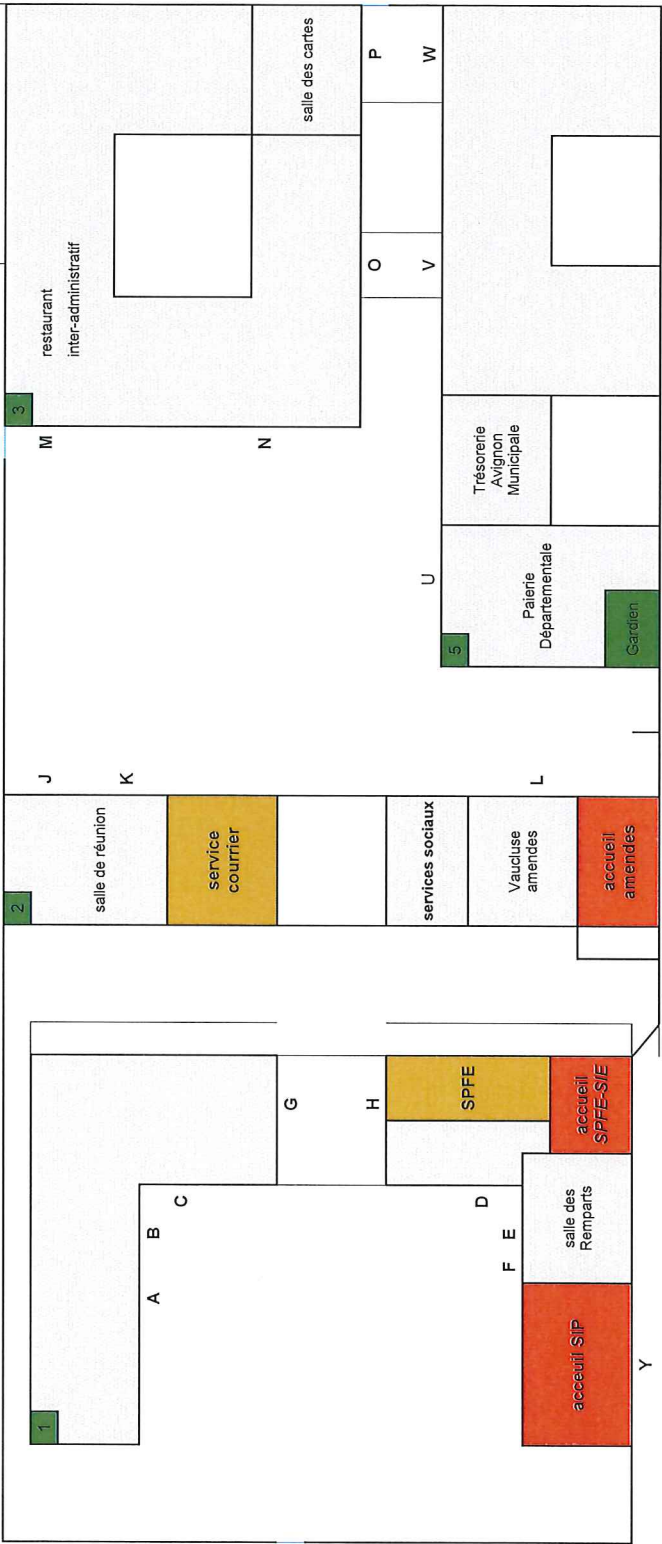
## **Service courrier**

- le service courrier sera installé, avec quelques aménagements de bureaux, dans l'espace libéré par l'accueil du SIE, au rez-de-chaussée du bâtiment 2.
- la surface disponible est équivalente à celle qu'il occupe actuellement.
- ces bureaux sont situés au centre de la cité.
- une rampe d'accès facilitera l'accès pour les agents qui viennent chercher ou apporter le courrier des services, ainsi que pour les diverses livraisons.
- le bureau 1043 du bâtiment 1 sera conservé pour stocker les imprimés et les enveloppes.

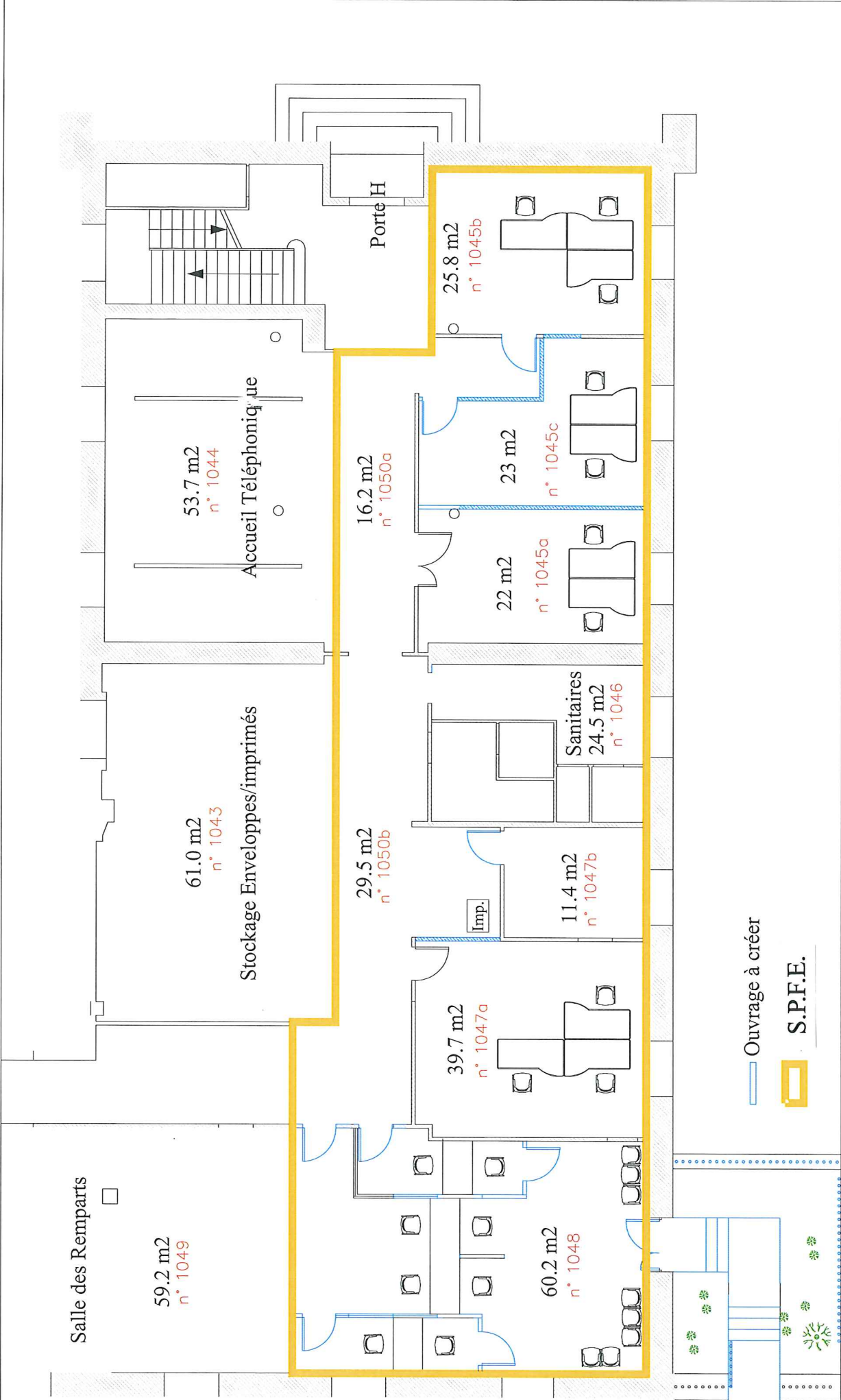


Cité administrative AVIGNON

Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny



Porte Saint-Michel



|                                                                                       |                                                                      |                 |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|
|  | DIRECTION DEPARTEMENTALE DU VAUCLUSE                                 | ECHELLE AJUSTEE | E.RAYNAL |
|                                                                                       | REAMENAGEMENT RDC BATIMENT 1 CITE ADMINISTRATIVE D'AVIGNON version 3 |                 | PROJET   |

# Projet de ré-installation du service du courrier

## Bâtiment 2 - Rez-de-chaussée - Aile nord

